



## MUNICIPALITE DE POMY

### **Mise au concours du poste de boursier(ère) communal(e) à 50%**

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> septembre 2023 ou à convenir

En prévision du prochain départ de la titulaire actuelle, la Municipalité de Pomy met au concours le poste de boursier(ère) communal(e).

#### **Vos missions :**

- Tenue de la comptabilité générale de la commune ;
- Gestion des paiements, des liquidités et des emprunts ;
- Gestion de la facturation, y compris les diverses taxes communales ;
- Gestion des débiteurs, y compris du contentieux ;
- Gestion des bilans financiers et d'investissements ;
- Elaboration du budget ;
- Clôture des comptes, y compris relations avec la fiduciaire ;
- Gestion des loyers des bâtiments communaux ;
- Analyse et projection des finances communales ;
- Collaborer avec la secrétaire municipale ;
- Présence occasionnelle aux séances de la Municipalité et présence aux séances du Conseil Général.

#### **Profil souhaité :**

- Titulaire d'un CFC de commerce, formation de comptable et/ou d'un brevet fédéral ou formation jugée équivalente ;
- Expérience de boursier(ère) communal(e) souhaitée, avec possibilité de cumul d'activité avec une autre commune, sinon expérience confirmée en comptabilité d'entreprise ;
- Sens de la confidentialité ;
- Autonomie et sens de l'organisation, des responsabilités, rigueur, initiative et précision d'exécution ;
- Sens de la communication, de l'accueil, de la collaboration et du travail d'équipe ;
- Maîtrise des outils et programmes informatiques courants (logiciel WWSof de Axians-Ruf SA serait un atout).

#### **Dispositions particulières :**

- De nationalité suisse ou titulaire d'un permis C ;
- Etre domicilié(e) dans la commune serait un avantage ;

#### **Nous offrons :**

- Un emploi stable dans un cadre agréable ;
- Des activités variées ;
- Des horaires flexibles à définir avec la municipalité ;
- Les avantages sociaux d'une administration publique.

Les candidat(e)s peuvent obtenir tous renseignements auprès de M. Yvan Débieux, syndic au 079 321.42.80.

Les offres, portant la mention « Offre d'emploi Bourse communale », accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats et de diplômes, de références et des prétentions de salaire sont à adresser à la Municipalité de Pomy, place du Collège 1, 1405 Pomy, jusqu'au 31 juillet 2023.

Pomy, le 4 juillet 2023 – Le Greffé municipal